

La lettre du Groupement pour le Droit des Minorités



Trimestriel n° 66

Mars 2002

E Le 11 septembre 2001 et les minorités

D Depuis les attentats du *World Trade Center*, la "guerre contre le terrorisme" est, du fait de la politique américaine, devenue l'alpha et l'oméga de la géopolitique mondiale et ceci d'autant plus que, tout comme CNN, le Département d'État paraît ne savoir s'occuper que d'un thème à la fois.

I Vus sous cet angle, les conflits nationaux que l'on appelait encore récemment "guerres de libération" se trouvent ravalés au rang d'actions terroristes. L'*Intifada* palestinienne a notamment fait les frais de cette radicale réévaluation. L'exemple le plus frappant est cependant sans doute celui de la Tchétchénie. Profitant de la conjoncture et du fait que les yeux étaient braqués ailleurs, Vladimir Poutine (comme ses prédécesseurs à Budapest en 1956, à Prague en 1968 ou à Vilnius en 1989), a décidé d'entreprendre une "offensive finale" contre les "terroristes" indépendantistes tchétchènes.

T WTC oblige, il est même parvenu à convaincre son "ami" G. Bush Jr. de la légitimité de son action. Ses troupes mènent ainsi depuis septembre 2001

O en toute impunité une guerre totale contre la République sécessionniste, qui ignorant délibérément les règles les plus élémentaires du droit de la guerre (pillages, tortures et meurtres généralisés), martyrise surtout des civils.

R Une fois de plus, les populations en posture minoritaires font ainsi malheureusement les frais des pseudo impératifs

PLURALISME IDENTITAIRE ET SOCIÉTÉ CIVILE

De tout temps les contacts entre civilisations ont (notamment) pris la forme de luttes pour le contrôle des ressources et celui de l'identité. L'actuelle globalisation peut ainsi être lue comme le combat de l'Occident pour imposer son identité culturelle et économique au reste du monde.

Les désordres ethniques et nationaux auxquels on assiste aujourd'hui un peu partout dans le monde sont en fait moins dus au déchaînement incontrôlé d'un excès d'identité, comme on l'entend parfois dire, qu'à un refus par les plus faibles de se voir imposer l'identité du plus fort

1 - IDENTITÉ "PARTICULARISTE" ET PAIX CIVILE

L'une des caractéristiques des sociétés modernes est l'atomisation de celles-ci en une nébuleuse de groupuscules qui perdent peu à peu le sens de la nécessaire solidarité entre eux, contribuant de ce fait à la déconstruction des mécanismes de médiation sociale, tissés de la vie nationale, lentement élaborés dans les époques précédentes.

Au stade extrême de l'évolution, comme l'avait pressenti Tocqueville, l'individualisme triomphé et les égoïsmes individuels conduisent à un complet désintérêt pour la chose publique.

L'abstentionnisme électoral est l'un des premiers symptômes du mal en question. Combattre cette tendance est difficile et nombre d'Etats s'y essaient avec plus ou moins de succès depuis un certain temps.

Les expériences conduites en la matière tendent à prouver que, si l'on admet que le propre de l'homme social est de créer de la différence (Castoriadis) car cette différence est nécessaire à la vie du groupe dont elle constitue le ciment, cette dernière offre paradoxalement en fin de compte le meilleur facteur rassembleur entre les éléments du groupe concerné.

Dans ces conditions, comme l'a écrit Selim Abou : "...le retour à l'ethnicité, loin d'être une régression de type pathologique, se pose comme un repli stratégique permettant aux individus de

retrouver dans la communauté ethnique la recon-naissance que la société nationale étatique, telle qu'elle conçoit ses tâches dans cette seconde moitié du XX^e siècle, ne peut plus leur fournir" (L'identité culturelle : 17).

La culture et l'histoire locales, produits d'un habitus séculaire né de l'articulation entre un groupe humain et un territoire, structurent précisément cette nécessaire différence. L'exemple de la négritude chantée par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor qui a contribué à rendre leur dignité aux noirs d'Afrique et des Antilles, présente une bonne illustration de ce phénomène d'auto-identification positive (en l'occurrence par un renversement des stigmates). Cette identité collective constitue pour un groupe un facteur de cohésion et un puissant élément d'intégration sociale.

Dans le cas de pays comportant des minorités, si le groupe d'accueil n'a pas conscience de sa propre personnalité collective et s'il n'a pas

confiance en celle-ci, ses capacités d'accueillir l'autre seront très limitées pour ne pas dire inexistantes.

A *contrario*, une conscience d'appartenance, une certaine fierté de ses origines, une identité culturelle assumée constituent de bons points d'appui en vue d'une insertion réussie dans le tissu social environnant. Un peuple qui a une claire perception de sa personnalité, et est en mesure de développer celle-ci paisiblement, a plus de chances de vivre heureux qu'une nation brimée dans son identité ou en recherche douloureuse d'elle-même.

Par ailleurs, la pleine reconnaissance sociale des groupes minoritaires et notamment des "nouvelles minorités", pour être de nos jours liée à un esprit du temps, n'en demeure pas moins importante et opportune. La prise en compte de l'identité collective des groupes ethniques ou nationaux, voir la valorisation volontaire d'un certain enracinement apparaît souvent de nos jours comme un antidote "moral" aux dérives tant du fanatisme "identitaire" que de l'ensauvagement urbain.

Par -delà cette constatation assez banale, il en est une autre qui est souvent moins perçue.

La quête d'homogénéité qui est aujourd'hui le but plus ou moins avoué de tant d'États a comme corollaire inévitable la recherche de "pureté", aboutissant, en situations de crise grave, à des tentations de nettoyage ethnique, certains groupes apparaissant toujours plus "indésirables" que d'autres. Dans une conjoncture de remontée des identités fermées et agressives, les

expressions culturelles des groupes traditionnellement non discriminés peuvent servir de "bouclier" à celle, plus vulnérables de populations moins bien intégrées.

Si les diverses différences se sont simultanément imposées à l'attention du plus grand nombre, la stigmatisation de l'une ou l'autre d'entre elles s'avérera plus difficile. D'autre part, une solidarité défensive entre individus "consciencisés" ne manquera pas de remplacer l'indifférence individualiste et consumériste qui prévaut à l'heure actuelle.

Enfin, il apparaît impératif de ne pas laisser aux partis populistes, le monopole de l'idée d'identité culturelle dont ils font aujourd'hui un usage, certes abusif, mais malheureusement efficace.

Plurilinguisme et mobilité sociale

Dans nombre de régions du monde où les tensions (intercommunautaires ou avec les voisins) restent encore dans des limites maîtrisables, pour retrouver les chemins d'une cohabitation harmonieuse, il faut insister sur la nécessité d'établir (ou de préserver) dans les zones de mixité ethnique un certain plurilinguisme qui a existé dans le passé à une époque où le multiculturalisme était spontané. La connaissance de la langue du "voisin" a en effet toujours grandement facilité la cohabitation entre porteurs de cultures différentes et le plurilinguisme - bénéfique sur le plan cognitif - s'est constamment révélé facteur de paix intérieure et extérieure.

A *contrario*, les sociétés monolingues (ou plus exactement mono - culturelles) ou composées

de plusieurs blocs monolingues, dépourvues de cette conscience "méta - culturelle" qui fait la richesse des groupes polyglottes, s'étiolent, se dessèchent et parfois s'engagent dans la voie du nationalisme xénophobe.

En ce qui concerne la cohabitation inter-étatique, la pire menace qui guette un Etat est sans doute, aujourd'hui de parvenir à réaliser l'idéal théorique de l'Etat-national, l'Etat mono-culturel.

Cultures différenciées et adaptabilité sociétale

Le maintien de la biodiversité est aujourd'hui unanimement reconnu comme l'une des conditions essentielles à la survie de notre monde. Afin de pouvoir faire face aux défis du futur, on sait maintenant que la "boîte à outils" de la nature doit être maintenue aussi vaste et fournie que possible. L'appauvrissement naturel auquel conduisent les sélections, de plus en plus fréquentes, est suicidaire. Par-delà l'inévitable spécialisation du monde contemporain, chacun sait dorénavant qu'il est utile de maintenir simultanément en vie les espèces présentes dans un biotope donné.

Or, ce qui est aujourd'hui tenu pour une évidence en ce qui concerne les semences naturelles ou les insectes (chacun d'entre eux a son rôle dans la chaîne écologique) est encore souvent méconnu en matière humaine. Pourtant la diversité culturelle est, comme l'a notamment montré Pierre Bourdieu, aussi nécessaire que la diversité biologique et la mise en place d'une sorte d'écologie culturelle paraît s'imposer.

suite page 4

BULLETIN D'ADHÉSION 2002

À retourner au **GDM** (Groupement pour les Droits des Minorités)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... VilleTél.

adhère à l'Association GDM et règle ma cotisation comprenant l'abonnement à *La Lettre du GDM* par le chèque ci-joint d'un montant de :

- 31€ ~ cotisation normale 50€ ~ cotisation de soutien
 13€ ~ tarif étudiant Abonnement seul : 13 €

Le chèque bancaire ou postal est à établir à l'ordre du **GDM**, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Date :..... Signature.....

L i b r e o p i n i o n

A Monsieur Bruno Frappat, en réaction à sa chronique dans La Croix des 22 et 23 septembre 2001.

OUI, nous sommes tous solidaires des victimes de la tragédie du 11 septembre, non, nous ne sommes pas tous Américains! Ne voulant pas être solidaire de la désastreuse politique internationale américaine, je ne crois pas être pour autant "anti-américain". Laissons ce genre d'étiquetage et d'amalgame aux slogans des manifestations de rue. J'attends d'un journal comme La Croix une autre analyse.

OUI, je me sens solidaire de ces victimes qui, du fait de leurs médias et aussi de leur éducation, ignoraient superbement un monde qui leur éclate soudain, brutalement, à la figure. Mais les 7000 morts de New York et de Washington ne sauraient effacer de nos mémoires et de notre solidarité d'autres actes non moins criminels, comme si le fait de subir le terrorisme devait évacuer les responsabilités d'autres tragédies.

OUI, je suis solidaire des militants américains des droits de l'homme assassinés au Guatemala, au Nicaragua, au Salvador, au Chili par les commandos formés dans les écoles militaires du Pentagone et de la CIA.

OUI, je suis solidaire des 2000 victimes palestiniennes de Sabra et Chatila, assassinées par des terroristes téléguidés par un gouvernement soutenu par les Etats-Unis. OUI, je suis solidaire du peuple irakien dont les enfants meurent de faim.

OUI, je suis solidaire des centaines de milliers de torturés, de réfugiés, d'assassinés, de veuves et d'orphelins victimes, en Amérique latine, des dictatures sanguinaires mises en place par le gouvernement américain, victimes des commandos terroristes financés, au Salvador et

au Nicaragua, par les fonds suspects d'une banque américaine (la BCCI) qui avait pour intermédiaire un agent de la CIA qui s'appelait... Ben Laden!

Et il n'y a pas eu de minutes de silence! En Amérique latine aussi il y a des ressentiments justifiés et parfois de la haine, lorsqu'on voit des "plans de développement" prônés par les Etats-Unis, protéger les multinationales au détriment des populations indiennes.

OUI, je suis solidaire du peuple afghan en train de périr parce que, aveuglés par le manichéisme de la guerre froide, ni les autorités américaines ni les pouvoirs européens n'ont su voir où se trouvaient les vrais alliés de la "civilisation".

NON, dénoncer les erreurs commises depuis plus de 50 ans par la politique américaine -en particulier au Proche-Orient - ce n'est pas justifier la terreur, c'est nous prémunir, et avec nous le peuple américain, contre d'autres haines et d'autres dérives tragiques.

En fustigeant les adversaires de la politique américaine sous prétexte de solidarité ne désarmez-vous pas en même temps les adversaires d'une mondialisation néo-libérale pourtant dénoncée par le pape ? Nous ne sommes pas anti-américains parce que nous refusons de subir un mode de vie et une conception du monde basés sur les intérêts économiques et financiers d'une minorité qui usurpe cyniquement la notion de "civilisation".

Ne pas nous aligner derrière la stratégie du Bien contre le Mal c'est aussi servir le peuple américain et épargner à nos enfants un avenir sinistre. Plutôt que soutenir aveuglément une " Justice immuable " qui risque fort de frapper des innocents, une fois de plus, aidons les Américains à s'attaquer aux causes du terrorisme et de la haine.

Maurice Barth

La Fédération pour le Lothringer Platt lance un appel

Lorrains ne laissons pas mourir le platt!

La fédération pour le lothringer platt se bat pour la sauvegarde de notre langue régionale: le francique ou lothringer Platt.

De Thionville à Bitche, la langue régionale francique (le lothringer Platt) est en péril. Le francique n'a ni statut ni financement conséquent contrairement aux autres langues de France, pour certaines moins parlées que lui.

Le francique, interdit autrefois à l'école, continue aujourd'hui d'être mis sur la touche alors qu'il est une langue vivante, passerelle dynamique vers les autres langues vivantes européennes comme le luxembourgeois, l'allemand, l'anglais.

On voudrait aujourd'hui faire de nos enfants de véritables bilingues en privilégiant le seul allemand au détriment du francique, une des langues transfrontalières les plus vivantes de France.

Seule une véritable prise en compte du francique à l'école fera de nos enfants des adultes à l'aise dans une région à vocation européenne. On a toujours parlé allemand en Moselle parce qu'on parle le francique et non l'inverse!

Notre avenir est trilingue : français, francique, allemand.

Par une circulaire récente, des mesures en faveur de l'enseignement des langues régionales ont été annoncées par le ministre. Le francique ne figure pas dans la liste des langues que cite cette circulaire. Il ne tient aucun compte de la demande démocratique largement exprimée au sein de la population de notre région. Sa reconnaissance et sa valorisation n'entravent en rien le développement de l'allemand en Moselle, au contraire!

Le ministère a refusé cette inscription. Que craint-il?

Une fois de plus la Lorraine sera ignorée.

Merci de faire signer autour de vous cet appel.

Je demande que le francique soit inscrit dans la liste des langues répertoriées dans "le programme de développement de l'enseignement des langues et cultures régionales à l'école, au collège et au lycée" et que dans le cadre de l'application de ces mesures en Moselle, l'accent soit mis sur l'enseignement du francique (et du luxembourgeois en particulier dans la région thionvilloise).

Fédération pour le Lothringer Platt
Cedex 101 57320 Heining-lès-Bouzonville
<http://palttweb.free.fr>

Des études récentes⁽¹⁾ montrent d'ailleurs de manière non équivoque que biodiversité et diversité culturelles sont non seulement corrélées mais directement et en quelque sorte organiquement liées. Pas de diversité culturelle sans bio diversité.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde en évolution si rapide que l'aptitude à changer et, partant, à innover est devenu synonyme de capacité de survie. Or, la possibilité, de se détacher des routines et des itinéraires balisés pour penser librement et donc souvent différemment, est grandement facilitée si des cultures distinctes, des sensibilités diverses, cohabitent en un même lieu permettant aux opérateurs sociaux de poser sur les problèmes des regards obliques et spontanément questionneurs.

Les inventeurs ou créateurs en tout genre sont surtout, c'est bien connu, des gens quelque peu marginaux par rapport à l'environnement dominant. La Vilnius des années 1900 qui fut un incomparable foyer de créations culturelles le dut pour une large part, à la magie des côtoiements culturels. Dans le même ordre d'idée, les prix Nobel américains-en majorité de provenance extra - américaine récente - sont ainsi surtout originaires de régions frontalières ou de communautés minoritaires (notamment des Juifs d'Europe Médiane).

Il est dans ces conditions indispensable de préserver la diversité linguistique (la diversité culturelle s'exprime de nos jours surtout par le biais des langues). À chaque langue correspond en effet une vision originale du monde : autant de manières de parler, autant d'aptitudes différentes à appréhender le réel et à l'interpréter.

Comme le dit bien l'adage populaire: on est autant de fois homme que l'on connaît de langues. Cette multiplicité de perceptions du réel au sein d'une même société est à l'origine d'une pluralité de regards (pluri-occulisme) sur les problèmes du monde, source elle même, on l'a vu d'irremplaçables inventivité et flexibilité sociale.

2- IDENTITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Si l'identité peut constituer un remarquable ciment social et un ingrédient déterminant de l'aptitude des sociétés à évoluer, elle se révèle aussi un efficace agent économique.

Le patrimoine, gisement économique

Le quotidien *Le Monde*⁽²⁾ titrait ainsi, il y a quelque temps, un gros article: "*Le patrimoine devient le levier du développement local*". Dans cet article, consacré à la Catalogne - Nord (Pyrénées - Orientales), le journaliste montrait que, afin de mettre en valeur le riche patrimoine religieux de la région, la Délégation à l'aménagement du territoire avait été amenée à aider les autorités locales à mettre en place une nouvelle formule d'économie régionale (imaginée en 1994) dénommée Pôle d'Économie du Patrimoine (P.E.P).

Afin de faire découvrir aux vacanciers les trésors de l'art religieux catalan disséminé dans les villages de l'intérieur, il fallait un fil directeur, une sorte de levain qui permette de créer une synergie entre tous ces éléments d'attrait touristique épars. C'est autour du concept de " Catalogne baroque " que se construisit progressivement le dispositif.

Trois ans après le début de l'opération, le dispositif avait fait la preuve de son efficacité. Fort de ce succès initial, le Sivom, organisme chargé de la gestion du projet, poursuit son développement dans tous les axes à vocation touristique (thermalisme, sports de nature, viticulture, gastronomie, etc.), en axant tous ces éléments autour du pivot de l'identité catalane et locale. L'exemple catalan n'est pas resté isolé.

Il existe actuellement, réparties un peu partout, sur le territoire français, des P.E.P en fonctionnement et l'on escompte que, dans les années à venir, ce mécanisme devrait devenir un levier majeur du développement régional et local.

On pourrait faire des constatations analogues concernant le développement des parcs naturels régionaux ou du tourisme gastronomique régional (routes du vin, des fromages, etc.).

Hommes, produits, terroirs.

Dans le domaine connexe des produits du terroir, on assiste également à une évolution remarquable.

Alors qu'il y a quelques années, l'agriculture européenne semblait inéluctablement vouée à une évolution productiviste, c'est depuis quelque temps une démarche inverse qui est amorcée. On constate qu'un nombre croissant de consommateurs se détournent des produits alimentaires industriels ou issus du hors sol, réputés insipides, peu surs et dangereux pour l'écosystème (la question des OGM a joué un important rôle de sensibilisation du public) pour se tourner vers ce qu'ils ressentent comme l'authenticité et la qualité. Cela rend attrait et actualité aux produits traditionnels à forte typicité et à grande valeur ajoutée.

LES PETITES PRODUCTIONS
FERMIERES, CONSOMMATRICES
DE MAIN D'ŒUVRE ET ASSISES
SUR DES TRADITIONS
RÉGIONALES CORRESPONDENT EN
EFFET BIEN AUJOURD'HUI AU
GOUT DU PUBLIC.

Offrant une large place à l'initiative locale, cette valorisation des " terres d'excellence " est de nature à redonner une valeur aux savoirs ancestraux et à rendre leur fierté à des populations laminées par des années d'exode rural et de dévalorisation culturelle. Une économie rurale de développement durable, réconciliant la production agricole avec son environnement peut en effet seule associer préoccupations écologiques et développement économique et social (on parle aujourd'hui de plurifonctionnalité du monde rural).

Les outils juridiques et administratifs existent, ils font notamment partie de l'arsenal de la propriété industrielle.

Il s'agit des marques collectives et des labels de qualité et d'origine, prévus dans le code de la Propriété industrielle ainsi que des Appellations d'Origine Contrôlées françaises (A.O.C) et Indications Géographiques Protégées (I.G.P) au plan communautaire.

Tous ces instruments, qui ont fait leurs preuves, permettent de valoriser les produits les plus caractéristiques et les meilleurs d'un terroir en informant et rassurant les consommateurs.

Un tel système de transparence, contre lequel l'ultra - libéralisme, soit dit en passant, ne peut rien, est en passe de recevoir un début de reconnaissance au niveau de l'O.N.U⁽³⁾.

D'une façon plus générale, se développe en Europe Occidentale depuis 1992, et ce notamment en Corse, le concept d'économie identitaire. Cette nouvelle orientation de recherche paraît prometteuse et, des produits porteurs de labels ou appellations d'origine régionaux aux divers types de tourisms culturels en passant par l'ensemble des créations artisanales et l'utilisation des savoirs ancestraux, on voit aujourd'hui naître un peu partout des stratégies de développement identitaire⁽⁴⁾.

3 -IDENTITÉS CULTURELLES ET DROITS HUMAINS.

Pendant des siècles, les langues minoritaires, qualifiées de patois et les cultures locales de superstitions, n'ont eu droit qu'au mépris et à la raillerie.

On sait que la préservation des langues et cultures moins répandues appartient heureusement aujourd'hui, pleinement (en théorie tout au moins) au corpus international des droits humains. Refuser à certains ressortissants autochtones d'un Etat la reconnaissance publique de leur langue traditionnelle est aussi inconcevable pour une grande partie des Européens que l'est la volonté de poursuivre le massacre des oiseaux migrateurs protégés transitant par notre territoire.

L'évidence du caractère anormal et pervers de cette attitude est parfois peu et mal perçue. Pourtant, il paraît urgent d'y réfléchir sérieusement et ce non seulement à cause des raisons examinées ci-dessus mais peut-être plus encore du fait d'une évolution que nous allons tenter de décrire ci-dessous.

CONCLUSION

Contrairement à ce que continuent à soutenir certains adulateurs de l'État- nation, les droits culturels des groupes différenciés doivent impérativement bénéficier au plan mondial d'une efficace protection.

Comme en matière écologique, notre incurie en matière culturelle n'a que trop duré, les langues du monde disparaissent aujourd'hui à une vitesse de plus en plus accélérée.

DEMAIN

Il sera trop tard

Il faut maintenant de toute urgence pousser nos États à conclure, signer et ratifier la Convention de l'UNESCO en matière de droits culturels adoptée le 2 novembre 2001, demain, il sera trop tard.

Yves Plasseraud

.....
⁽¹⁾ Posey Darell (Ed.), Cultural and spiritual values of biodiversity. A complementary contribution to the global diversity assesment. London: intermediate technologies publications, for and on behalf of the United Nations Environmental Program, 1999.

⁽²⁾ Le Monde, 13 août 1998

⁽³⁾ La 8^o session de la Commission du développement durable de l'ONU d'avril 2000 a porté sur l'aménagement intégré du territoire et de l'agriculture.

⁽⁴⁾ Taddei Dominique, Antomarchi, Economie-Identité, Albiana, 1997, 158 pp.

N° ISSN 07519207

Président : Yves Plasseraud

Vice-Présidents : Henri Giordan,
Thamaz Naskidachvili

Secrétaire générale : Muriel Bensard

Trésorière : Suzanne Pourchier

Trésorier adjoint : Jean Cormon

Membres du bureau : M. Barth,
T. Bourand, D. Dimitrijevic, W. Dressler,
H. Elmas, L. Gauge, C. Guyonvarch,
J. Lambalais, J.Y. Le Touze,
J. Pénichon, P. Péroche, M. Rafii,
N. Serfaty, P. Vergne

Comité de Patronage : Hélène
Ahrweiler, Dimitri T. Analis, Gérard
Chaliand, Jean-François Clément,
Jacques Dournes ✠, Alfred Kastler ✠,
Jean Lacouture, Jean-Pierre Liégeois,
Jean Malaurie, Edgar Morin, Pierre
Vidal-Naquet, P. Peroncel-Hugoz,
Maxime Rodinson, Evelyne Sullerot,
Paul Thibaud, Germaine Tillion.

BON DE COMMANDE

Nombre d'exemplaires

Les Corses	4,5 €€
Les Arméniens	4,5 €€
Les Hongrois de Roumanie	4,5 €€
Les Autochtones du Vietnam Central	4,5 €€
Comment peut-on être tsigane ?	3 €€
Les minorités des Balkans (2eme édition)	9 €€
Les pays Baltes	11 €€
Le Haut Karabagh	11 €€
Les Réfugiés Asiatiques en France	9 €€
Les Kabyles	12 €€
Birmanie - Myanmar	11 €€
Les minorités à l'âge de l'Etat-Nation (épuisé)	14,5 €€
Nouvelle Europe : minorités et réfugiés	23 €€
Roma, Tsiganes d'Europe	12 €€
Rapports M.R.G. (en anglais, liste à demander)	6 €€
Les Assyro-Chaldéens	6 €€
Les minorités en question	12 €€
L'enfer quaternaire 1960-1996	18 €€

Les prix seront majorés de frais d'envoi. Accompagner ce bon d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre du GDM - 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Pour toute demande de renseignements et pour obtenir la liste des titres publiés par le "Minority Rights Group" de Londres et vendus par le GDM, envoyez une enveloppe à votre adresse au :
 Groupement pour les Droits des Minorités - 212 rue Saint-Martin, 75003 Paris

L I V R E S

Esther Benbassa & Jean-Christophe ATTIAS, **Les Juifs ont ils un avenir ?** J.C Lattès, 2001

Deux éminents historiens du monde juif dialoguent sur le devenir du peuple juif en diaspora. Un livre utile par son caractère clair et pédagogique.

Edward CHASZAR, **The International Problem of National Minorities**. 3^e édition, rev. et aug. Toronto-Buffalo, Matthias Corvinus, 1999.

Une bonne mise au point sur une question qui aujourd'hui évolue rapidement.

Simon DOUBNOV, **Le livre de ma vie. Souvenirs et réflexions. Matériaux pour l'histoire de mon temps.**

Traduction du russe et annotations de Brigitte Bernheimer, préface de Henri Minczeles. Histoires, Judaïsmes, CERF, 2001
Enfin traduits en français les mémoires du grand penseur litvak, mort assassiné par les nazis à Riga. Une foule d'informations qui éclairent une période très riche mais mal connue.

Guntram, H. Herb & David K. KAPLAN (Ed.), **Nested Identities, Nationalism, Territory and Scale**. Rowman & Littlefield, EVA, 2001
Le rôle, souvent trop méconnu, du territoire et de l'espace dans les affirmations nationales, que celles-ci soient majoritaires ou minoritaires.

Pierre KLEIN, **Raisons d'Alsace, Ou "tête haute" pour nos langues, nos cultures, nos identités...** Jérôme Do Bentzinger Éditeur, Colmar, 2001

L'Alsace par son histoire, sa culture, son économie n'est pas à l'aise dans le carcan administratif du système territorial français.

Elle a eu trop à souffrir de l'égoïsme national, que celui-ci soit allemand ou français pour ne pas aspirer à une Europe pacifiée dans laquelle le mal nationaliste ne serait plus qu'un souvenir historique. L'avenir de sa région, Pierre Klein, bon connaisseur des choses d'Alsace, le voit dans une province autonome, libre de vivre son identité en mouvement dans une Europe ouverte et respectueuse des différences.

Richard J. KRICKUS, **The Kaliningrad Question**, Rowman & Littlefield, EUA, 2001

Excellente étude sur un sujet délicat entre tous et d'une grande actualité à la veille de l'adhésion des États baltiques à l'Union Européenne.

Jean-Luc RICHARD, **Le Front National en Bretagne occidentale. Sociologie politique et géographique du vote FN**, les cahiers du CEVIPOF, 25, Centre d'Étude de la vie politique française, FNSP-CNRS, Rennes, 1999.
Identité bretonne et extrémisme politique français. Le rôle de la famille bretonne comme rempart contre le FN. Très éclairant.

Philip Ther & Ana SILJAK (Ed.), **Redrawing Nations : Ethnic Cleansing in East-Central Europe, 1944-1948**, Rowman & Littlefields, EUA, 2001

Un point de vue novateur sur un sujet peu connu et malheureusement souvent tabou.

Reeta Toivanen, **Minderheitenrechte als Identitätsressource ? Die Sorben in Deutschland und die Saamen in Finnland**. Lit, Berlin, 2001

Une jeune universitaire berlinoise se penche sur les Sorabes d'Allemagne et les Sames (Lapons) de Finlande. De quelles ressources ces minorités disposent elles dans leur combat, quelle est la pertinence à cet égard du droit des minorités ?

Carlos MONTEMAYOR, **La rebellion indigène au Mexique**, traduction française publiée par les Editions Syllepse et les Presses Universitaires de Laval.

Une analyse des luttes indigènes et de la guérilla dans l'histoire mexicaine des dernières décennies. Une lutte depuis les Chiapas qui a amorcé, avec sa spécificité, le début des mobilisations contre la mondialisation libérale.

R E V U E S

HOMMES ET MIGRATIONS, **Nouvelles mobilités**, Hors dossier, N° 1233, septembre-octobre 2001
Un numéro passionnant sur l'homo mobilis contemporain.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION OSSETTE EN FRANCE, **D'ossétie et d'alentour**, n° 10, août-septembre 2001, n° 11 mars 2002.

La collection complète est disponible sur commande : Association Ossète en France, 33-39 rue de Sèvres, 75006 Paris

RECHERCHE INTERNATIONALE, **Un monde à vendre ou à construire**, n° 60 et 61, février-mars 2000